

## Règlement Financier année scolaire 2023-2024

### Frais pour toute nouvelle inscription pour la rentrée de septembre 2023

Frais de dossier	100 USD
Frais de contribution au fonds de développement de l'établissement (non remboursables)	1 500 USD

### Frais de scolarité 2023/2024

Primaires (PS à CM2 )	30,000,000 LBP
Classes Collège (6 <sup>e</sup> à 3 <sup>e</sup> )	30,000,000 LBP
Classes Lycée (2 <sup>nde</sup> à Terminale)	30,500,000 LBP

### Fonds de solidarité 2023/2024

Tarif	2000 USD
-------	----------

### Frais d'enseignement et d'assurance

PS à Terminale	200 USD
----------------	---------

### Frais de réinscription pour la rentrée de septembre 2023 (élève déjà inscrit)

Un avis de paiement des frais de réinscription | 100 USD | sera remis aux parents au cours du mois de Mars 2023 déductible du fonds de solidarité de l'année qui suit et non remboursable en cas de départ.

### Frais de transport scolaire

Service payant fonctionnel de septembre jusqu'en juin de chaque année scolaire. (Fiche Transport Scolaire)

**Les prestations Transport scolaire sont mises en œuvre par notre prestataire qui communiquera ses tarifs en fonction des couts réels pour tenir compte de la situation libanaise.**

### Calendrier indicatif des règlements

Facturation 1 <sup>er</sup> versement 2023/2024	15 septembre – 30 septembre
Facturation 2 <sup>e</sup> versement 2023/2024	15 novembre – 30 novembre
Facturation 3 <sup>e</sup> versement 2023/2024	15 février – 28 février

### Réduction familiale

3 <sup>e</sup> enfant	Escompte de 20%
4 <sup>e</sup> enfant et plus	Escompte de 50%